hypothèses EXTRATERRESTRES

ISSN 0399 - 5216

-Objets Volants Non Identifiés-

FRANCE : 15 Frs.
Autres pays : 15 Frs

Dans ce numéro:

L'ARMEE DE L'AIR AUSTRALIENNE ET LES OVNI

JANVIER 81
NUMERO 17

hypothèses
EXTRATERRESTRES

REDACTION ADMINISTRATION
Hypothèses EXTRATERRESTRES
Saint-Denis-Les-Rebais
77510 REBAIS - FRANCE -
Directeur de la Publication :
Gérard LEBAT. Tel 404 55 05 le soir
Commission Paritaire : 51659.
Dépot Légal à Parution.
Imprimé Par PROVINS IMPRESSION 77 - PROVINS.

sommaire

VOTRE REVUE EST REALISEE GRACE AU CONCOURS DE:

Noël PAULIN et Patrick BOITTIAUX à la direction artistique, Chantal GARNIER à la correction, Romaine BARILLOT au secrétariat à la rédaction, Jean-James MIGNOT à l'audio-visuel ,Pierre Jean FROMENT et Michel PICCIN aux enquêtes, Benjamin LISAN aux relations avec les scientifiques, Alain PRIEUR à la section Radio-amateurs, Guy BERTAUX aux questions juridiques, Alain MARTIN, Thierry DRONKA, Patrick COULET, Guy DILCHER et Serge RIOU, nos représentants locaux. Les questions astronomiques sont de la compétence de SERGE RIOU
ADMINISTRATION DU GEOS :
Gérard LEBAT, Président, Michel PICCIN secrétaire, Patrick POTTIER trésorier.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

Les abonnements ou leurs renouvellements sont à adresser au siège de la revue.
Tout lecteur s'abonnant en cours d'année recevra les numéros parus à partir du 1er Janvier.
Pour toute correspondance, veuillez rappeler votre numéro d'abonné figurant sur les enveloppes d'envoi de votre revue.
Pour tout changement d'adresse, joindre 3 frs en timbres.
Pour nous aider à mieux vous informer, à vous présenter une revue de qualité, faites nous connaître auprès de vos amis et collègues. ABONNEZ LES !

Abonnement normal 1 an : 60 Frs.
Abonnement de soutien 1 an : 70 Frs.
Abonnement étranger 1 an : 60 Frs.
Abonnement plus adhésion au GEOS : 110 Frs.
Les adhérents reçoivent une carte de membre numérotée et le bulletin de liaison : ENTRE-NOUS.

AVIS A NOS LECTEURS.

Nous sollicitons la collaboration de tous nos lecteurs pour la rédaction de LES EXTRATERRESTRES. Ses pages sont ouvertes aux enquêteurs, techniciens, scientifiques et universitaires, qui par leur envoi d'articles sérieux sur le phénomène OVNI feront progresser l'ufologie. Les documents doivent parvenir au siège de la revue soit : REVUE LES EXTRATERRESTRES - Rédaction - SAINT-DENIS-LES REBAIS 77510 REBAIS - France - et ne sont pas retournés. Leur envoi implique leur libre publication et la rédaction décline toute responsabilité quant à leur contenu. Toute reproduction, même partielle, est autorisée sous condition expresse d'indiquer clairement.
LA SOURCE, L'AUTEUR ET L'ADRESSE COMPLETE DE LA REVUE. Nous sommes par avance reconnaissants pour les coupures de presse que nos lecteurs auront l'obligeance de nous envoyer. Elles devront porter sur le phénomène OVNI. Pour toute réponse à vos courriers, veuillez nous joindre un timbre pour la réponse.

Notre revue a choisie de présenter quelques publicités. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre orientation Elles sont simplement nécessaires dans l'immédiat.

LES ANCIENS NUMEROS DE NOTRE REVUE SONT DISPONIBLES. VOUS POUVEZ NOUS LES COMMANDER.

ANNEE 1977 soit 4 numéros : 60 FRS.
ANNEE 1978 soit 4 numéros : 60 FRS.
ANNEE 1979 soit 4 numéros : 60 FRS.

Adressez vos commandes à la revue.



Le matérièl a l'usage de l'enqueteur et du chercheur amateur

De nombreuses personnes isolées ou appartenant aux groupements privés les plus divers nous écrivent bien souvent pour avoir des conseils ou renseignements sur le matériel à utiliser pour les enquêtes, la détection ou l'observation. Le but de cet article est de guider ces personnes, mais plus encore de les orienter dans la voie qui nous semble la plus souhaitable.

AMATEURISME ET MESURES SUR LE TERRAIN.

Les appareils les plus divers ont été et seront utilisés par des amateurs au cours d'enquêtes sur des lieux d'observations ou d'atterrissage présumé. Il n'est pas rare que ces appareils soient entre des mains inexpérimentées ou ne soient pas étalonnés. Ces faits ont souvent amené une mauvaise interprétation du résultat des mesures effectuées et, par voie de conséquence, des rapports aux conclusions inexactes.

Nous pouvons donc conseiller l'emploi d'appareils de mesure par des opérateurs occasionnels. Par ailleurs, les cas nécessitant un tel appareillage sont très rares et obligent que les mesures soient effectuées au plus tôt après une observation avec le maximum de précision et de rigueur. Aujourd'hui, cette tâche incombe au GEPAN qui dispose de tous les moyens nécessaires pour mener à bien ces mesures dans les meilleures conditions.

La connaissance de toute les observations très récentes au sol ou près du sol doit se traduire par l'information de la gendarmerie la plus proche, ceci dans les meilleurs délais et en veillant à ce que personne ne vienne piétiner sur les lieux du présumé atterrissage.

Abstraction faite des appareils de mesure de terrain, nous allons considérer le matériel et les accessoires utilisables par l'amateur lors d'enquêtes, de veillées ou pour la détection.

ENQ ETES.

Les cas dont la presse a fait l'écho sont des cas où une enquête officielle a été effectuée. L'amateur délaissera ces cas au profit d'une recherche sérieuse sur des cas méconnus. (Ils sont nombreux).

Equipement pour les enquêtes:

- Magnétophone (si possible de poche pour le cacher du témoin qui pourrait en être géné.)
- Comparateur ou tout accessoire permettant au témoin de déterminer la dimension apparente d'un phénomène observé.
- Nuancier Pantone de chez Letracet qui permettra au témoin de définir la couleur du phénomène observé et favorisera une étude plus précise sur les couleurs des divers phénomènes observés.
- Carte de la zone d'observation (au 1/50 000 ème ou mieux encore au 1/25 000 ème).
- Double mètre à ruban.
- Appareil photographique.

SOIREES D'OBSERVATIONS.

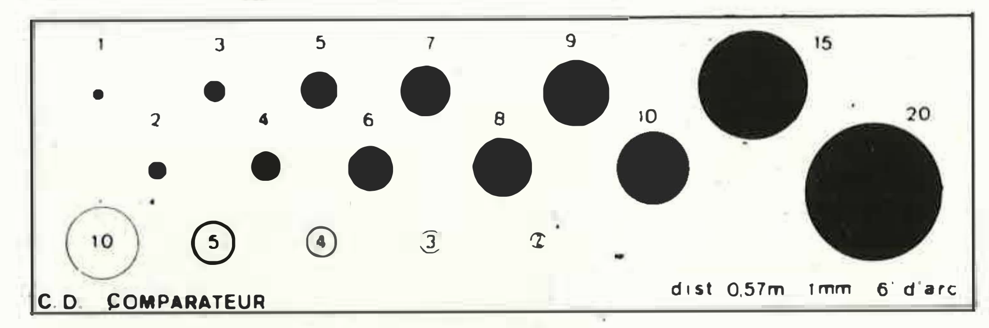
C'est dans ce domaine que l'amateur doit de préférence consacrer son activité et disposer d'un bon équipement.

Equipement pour les soirées d'observations.

- Carte au 1/50 000 ème de la région.
- Carte du ciel.
- Lampe électrique.
- Boussole,
- Monte précise et facilement lisible, munie d'une troteuse.
- Double mètre à ruban.
- Magnétophone léger muni d'une cassette C 60.
- Appareil photographique ayant un objectif de qualité. La focale de l'objectif sera au maximum de 135 mm pour un appareil 24 X 36.
- Un réseau spectographique se montant sur l'appareil photographique. Le système Cokin, en vente chez les photographes permet de s'équiper facilement. L'amateur photographe chevronné emploiera de préférence le réseau diffusé par JOBIN-YVON au 18 rue du Canal à 91160 LONGJUMEAU.
- Paire de jumelles à grand champ et haute luminosité. Le grossissement ne doit pas être supérieur à 10.

L'équipement sera complété éventuellement par :

- Un autre appareil photographique et/ou une caméra, un pied photographique, un déclencheur souple.



COMPARATEUR CHRISTIAN DE ZAN - Ecrivain.

1) Le comparateur sera tenu à bout de bras par le témoin d'observation qui indiquera le cercle correspondant à la dimension apparente du phénomène observé.
2 Afin de pouvoir estimer l'erreur d'appréciation du témoin, il lui sera demandé de bien vouloir préciser le cercle correspondant au diamètre apparent de la lune.
Pour mémoire, la lune sous-tend 30' d'arc.
Pour déterminer la couleur du phénomène observé, présentez le nuancier PANTONE de Letracet, se trouvant en Papeterie.

Ce comparateur, de Christian De Zan, a été réalisé sur rhodo. par notre confrère Lumière dans la Nuit.

VIERZIG BEGENUNGEN MIT AUSSERIRDISSCHEN IN BRASILIAN. Karl BULHER.
40 RENCONTRES D'EXTRATERRESTRES AU BRESIL.
En allemand. Excellent ouvrage de 266 pages, illustré avec de nombreux croquis, dessins, photos. FRANCO 65,oo F.

- Récepteur radio avec bande VHF pour écoute de météo aviation.
- Sextant.
- Théodolythe
- Télémètre.
Ces deux éléments pour amateur fortuné et compétant.

DETECTION.

Aucun appareil ne peut avoir le qualificatif de détecteur d'OVNI. Les nombreux détecteurs magnétiques en service n'ont jamais confirmé l'hypothèse trop souvent avancée selon laquelle le phénomène OVNI émettrait un champ magnétique particulièrement intense. Certains detecteurs sont réalisables par l'amateur. Ils peuvent favoriser uneobservation ne serait-ce que par le fait qu'ils incitent leur propriétaire à observer le ciel. Leur emploi est déconseillé en zone urbaine.

Détecteurs utilisables par l'amateur (1) :

- de variation de luminosité nocturne,
- acoustique (F. 4000 Hz),
- magnétique.

Cet article complète celui de B. LISAN publié dans le numéro 12 de notre revue.
L'étude peut également être complétée par la lecture DU GUIDE DU CHASSEUR DU PHENOMENE OVNI, disponible à notre service documentation.

1) Le plan de ces 3 détecteurs peut être adressé contre 8 timbres à 1,4o. Demande à adresser à C. De ZAN, 53 Le parc, 78540 VERNOUILLET.

CHRISTIAN DE ZAN
Ecrivain.

REFLEXIONS SUR L'INTELLIGENCE DES OVNI

Ce qui marque le plus souvent les relations du phénomène OVNI, c'est une équation simpliste : UFO égal SOUCOUPE VOLANTE émanant de civilisations extraterrestres et pilotées par des martiens verts.
Essayons de comprendre pourquoi.
Sans aucun doute ceci est du à l'énorme diffusion de cette théorie et de sa défense par les ufologues d'il y a quinze ans. Ceux-ci voyaient dans les UFO les manifestations d'une technologie extraordinair le produit de civilisations étranges venant d'autres mondes.
Mais la cause principale de l'immense popularité de cette conception dans les milieux culturels les plus élevés, c'est la fascination qu'exerce toujours l'idée qu'il y a quelque part, quelqu'un ou quelque chose de plus puissant, de plus grand que nous.
Cette théorie de l'origine EXTRATERRESTRE a été la première hypothèse formulée pour expliquer les apparitions de véhicules volants inconnus et d'aspect révolutionnaire mais caractéristique.
J. Keel et J. Vallée introduisirent une nouvelle façon d'interpréter le phénomène, leur littérature, est si bien élaborée qu'il est inutile de la détailler ici.
Dès lors, l'hypothèse extraterrestre diminua de jour en jour et ceci pour des raisons parfois valables. Une autre théorie, celle de la parapsychologie, g gna elle aussi du terrain. Mais il est probable que cette théorie soit une mode. On commence déjà à l'oublier car elle n'est pas fondée.
On remarquera aussi que le phénomène s'adapte à notre technologie, mais là aussi il est probable que se soit plutôt notre compréhension technologique qui évolue.
On pourrait dire qu'il est le produit de notre intellect, qu'il répond à nos espérances, et, pour cela même, sa notion doit être suspecte.
En partant de ce point, on eut recours à l'alternative : l'hypothèse de l'exigence interplanétaire.
(l'homme est perpétuellement poussé vers la connaissance.).
Une autre hypothèse est celle qui postule que les intelligences extraterrestres nous plongent dans la confusion délibérement; qu'elles adaptent leurs caractéristiques aux exgigences et aux limites denotre intellect. Ceci semble être confirmé par le fait que les manifestations UFO semblent s'harmoniser avec les époques durant lesquelles elles apparaissent.
Contre les explications et théories extraterrestres retenons les points suivants :
- Distances énormes entre les planètes,
- Pourquoi sommes-nous visités ?
En ufologie, il n'y a pas de logique d établie à ce jour, c'est ce qui fait sa faiblesse, c'est également sa faiblesse.
La situation actuelle e t donc ambigue. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer un phénomène si absurde qu'il est assimilable à plusieurs explications. Toutes sont aussi contradictoires l'une que l'autre. Sans avoir recours à l'idée que la confusion implique un désir d'anonymat de la part du ou des créatures qui sont à l'origine du phénomène, nous pouvons dire qu'ils servent à masquer la réalité !
S'il en est vraiment ainsi, le problème est sans solution et le mystère insondable.
A. Michel avait raison de dire que dans le domaine de l'ufologie la logique est impos ible, et qu'il faut accepter tout et ne croire à rien.
Le phénomène UFO est délibé ément en dehors de notre compréhension et ceci dans un but inconnu.
En conclusion, toutes les hypothèses, qu'elles qu'elles soient, n'ont qu'une valeur elative, et que dans l'état actuel de nos connaissances, aucu solution du mystère n'est possible.

MAURICE VERGA
Traduction de Norbert SENCIER.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LA TERRE PHOTOGRAPHIEE A PARTIR D'APOLLO 11 (NASA)



La position de la Royal Australian Air Force face aux O.V.N.I.

Un document émanant du département de défense Australien (Air Office) intitulé " Sujet de conférences d'après investigations sur les observations aériennesinhabituelles en Australie " mentionne :

" En Australie la RAAF est chargée d'enquête sur les rapports d'observations aériennes inhabituelles. Cette responsabilité échut à l'Air Force dès l'année 1950, lorsque le gouvernement Australien, en commun avec les gouvernements du Royaume Uni et des Etats-Unis, se sont inquiétés que les OVNI auraient pu être une menace envers la sécurité nationale. A la la suite de nombreuses années d'investigations sur les rapports d'observations on rencontre quelques similitudes avec celle de l'USAF notamment lorsque les deux s'appuient lourdement sur les trouvailles du rapport Condon. Ces dernières se réfèrent aux principales conclusions du rapport qui sur la base de deux années d'investigations, indiquait que " rien ne résulte des OVNI en dépit des études menées en 21 ans, et que "rien n'a été apporté à la science par ces études sérieuses sur les OVNI." Rien ne justifie donc la poursuite de ces efforts. A citer encore dans le document du département de la défense : " Alors que les conclusions générales sont toujours vraies aujourd'hui, la RAAF continue d'étudier des rapports sur des observations aériennes inhabituelles et considère cela comme un service rendu au public. En effet, dans presque tous les cas rapportés, des gens ont vu quelque chose et se sentent concernés quant à la cause. Dans quelques cas, des gens sont véritablement alarmés à la pensée que leur expérience peut être d'origine extra-terrestre. Nous espérons que, par nos investigations, les frayeurs éprouvées par les gens au sujet des OVNI puissent s'appaiser. Quoique la majorité des rapports peut être résolue de façon satisfaisante, nous croyons qu'il y en aura toujours un petit nombre qui restera non résolu, probablement à cause de l'insuffisance des informations fournies, de la réception tardive du rapport ou bien à cause de l'insuffisanse de la connaissance scientifiquecourante, qui ne permettent pas de fournir une explication bien définie. Les rapports sont d'abord établis auprès de la base de l'Air-Force. Là, l'officier de renseignements ou tout autre officier qualifié désigné se charge de l'investigation préléminaire, Il contacte personnellement l'observateur ou bien lui écrit pour obtenir de lui un rapport complet d'observation aérienne inhabituelle. De ce document seront extraies toutes les informations utiles en rapport avec l'observation; l'investigation préléminaire est ensuite menée d'après ces renseignements. Le rapport d'investigation de l'officier, contient des détails sur les mouvements de l'aviation civile et militaire, la position des étoiles et des planètes, les passages de satellites, les lachages de ballons-sondes et les conditions météorologiques ainsi qu'une estimation sur la cause possible du phénomène observé. Ce document est ensuite envoyé à la direction de l'intelligence Air-Force, au département de défense (Air office) à Camberra ou l'investigation est complétée. Une réponse est alors adressée à l'observateur. Lorsque cela le nécéssite, conseils et informations sont requis auprès d'agents spécialistes, tels que Weapons Research Establissement, Commonwealth Scientifique and industriel Research Organisation, observatoires et universités.

Durant la période comprise entre 1960 et 1976, la RAAF a examiné quelques 1023 rapports et le tableau ci-contre en révèle la courbe annuelle. Quoique ces chiffres de pourcentages non identifiés soient une réflexion raisonnable de la qualité des explications reçues de la RAAF, ils sont en fait plutôt décevants. Si l'un fait l'objet d'une étude superficielle des données militaires, comme j'en ai fait l'expérience, il apparait rapidement que de nombreuses " causes possibles ", considérées comme les explications aux différentes observations "de vues aériennes inhabituelles " sont en fait une escroquerie à la méthode scientifique. Par cela, je veux dire que de nombreuses observations sont expliquées par des données non satisfaisantes. J'ai inclus ici les détails de trois observations de ce genre, ainsi que les causes possibles qui leur ont été accréditées par le département de la défense.

D'un rideau de pluie, au-dessus de la montagne Ben Lomond, à l'Est, un objet gris en forme de cigare a surgi. Il fut décrit comme ayant environ quatre bandes verticales le long du côté de l'objet." A la partie avant du vaisseau il y avait une tige faisant saillie avec ce qui semblait être comme un petit propulseur ou quelque appareil radar, à l'extrémité. Environ une minute plus tard l'objet cessa son mouvement uniforme et plana apparamment entre 400 et 500 pieds au-dessus de Paushauger Estate. R. Brwoning indique qu'alors, hors des nuages, au-dessus et par derrière le ruisseau cinq ou sixdisques s'élancèrent à une vitesse terrifiante. Ils vinrent du côté du ruisseau comme des pierres plates ricochant sur l'eau. Les plus petits objets prirent eux-mêmes place auprès de leur vaisseau mère dans un rayon d'un demi-mile. Les plus petits objets furent décrits comme étant des soucoupes volantes d'environ 30 pieds de diamètre avec le dessous plat et le dessus en dôme arrondi.... Après plusieurs secondes, le vaisseau accompagné des soucoupes repartit d'où il était venu. Apparamment il ne sembla pas faire de manoeuvre pour repartir car la tige constituant la partie visible du vaisseau était cachée par les nimbus ". Une autre personne, Mr Branden vit également plusieurs petits vaisseaux s'assembler autour duplus gros. La durée totale de l'incident fut de deux minutes environ.

Le lieutenant colonel Weller de la RAAF a eu un entretien avec les Browning et dans unelettre adressée à feu le Dr Mc DONALD, il indiquait que le cou-

Table 1. — RAAF statistics on UFO reports

Year	Total No. Of Reports	No. Unidentified	% Unidentified
1960	20	0	0.0
1961	14	0	0.0
1962	25	0	0.0
1963	17	0	0.0
1964	17	1	5.9
1965	52	2	3.9
1966	74	1	1.4
1967	95	0	0.0
1968	101	0	0.0
1969	94	2	2.1
1970	37	4	10.8
1971	52	6	11.5
1972	87	11	12.6
1973	193	4	2.1
1974	67	2	3.0
1975	39	4	10.2
1976	39	4	10.2

ple lui fit l'impression d'avoir atteint la maturité psychologique et morale, la stabilité et d'être des individus mentalement alertes qui n'avaient aucune raison ou désir de voir dans le ciel des objets autres que ceux de formes et de substances définies.

Ces commentaires faits par l'officier investigateur sont des plus étonnants lorsqu'on les compare au compte rendu produit par l'intelligence Air-Force sur l'observation, quelques jours plus tard. En effet celle-ci réfute l'observation en l'assimilant à un phénomène causé par un leverde lune associé aux conditions météorologiques du moment: Le rapport de l'intelligence mentionne laprésenced'ungenrede nuées " en fuite " se mouvant en différentes directions, duesà des turbulences dans et autour d'une rafale de pluie produisant l'impression d'objets volants.

Rev Browning et feu le Dr Mac Donald situèrent l'observation dans une perspective plus exacte. Ce dernier précisa qu'à aucun moment, durant les 90 minutes d'entretien avec l'intelligence Air Force, l'observateur n'a été questionné sur la formedes nuages. Rev Browning à ajouté : " A aucun moment il y eut des nuages ou des nuées en fuite lorsque je vis les objets. La montagne nétait pas l'aboutissement de ce que je vis. La pluie avait cessé devant nous quoiqu'il plut encore près des montagnes. Je vis les objets dans le ciel là ou il ne pleuvait pas et la pluie près des montagnes formaitl'aboutissement. Le Dr Mac Donald était le doyen des physiciens à l'institut de physique atmosphérique et était professeur au departement météorologie de l'Université de l'Arizona. Lors d'une visite en 1967, en Australie il mena une investigation retrospective détaillée de l'observation de Cressy. Il fit le commentaire suivant : " une telle explication rappelle singulièrement quelque chose à quelqu'un qui a étudié un grand nombre d'explication produites par l'USAF sur les observations d'OVNI.Celuici pu rapidement faire état que la Lune était pleine lors de l'observation de Cressy. (alors qu'elle aurait été obscurcie non seulement par les nimbus mais se serait trouvée dans une direction différente, à quelques degrès Nord Est, plutôt que Est Sud Est, la direction en question. De mon propre point de vue, à celui qui s'intéresse à l'optique atmosphérique et aux inhabituelles anomalies de réfraction et de réflection,la suggestion officielle que l'image de " fuite arrière " associée aux mouvements des turbulences (avec la lune presquecompletement obscurcie par la pluie et la montagne) puisse être distordue optiquement dans quelque chose au loin pour ressembler ainsi au phénomène apporté par les Browning , cela semble entièrement hors de question.

En affirmant une explication comme celle fournie par l'intelligence office de la RAAF, une petite preuve de la méconnaissance scientifique était ainsi démontrée. A moins que l'office de la RAAF, par la voie de l'officier interrogateur, n'ait pas tenu compte de la description exacte du témoin.

Une telle carence de la méthode scientifiques'est révélée par la suggestion que la cause possible, pour les deux cas suivants, était imputable à une " tornade en tant que manifestation météorologique ". Le 15 février 1963 à 7 h du matin, près de Moe, à Victoria une curieuse manifestation surgit de l'Est du ciel et plana en huit entre 75 et 100 pieds au dessus d'un arbre en quelques secondes. Cette "tornade" etait décrite par le témoin, Charles Bent,de la manière suivante : Cet objet avait environ 25 pieds de diamètre et 9 à 10 pieds de haut. La partie supérieure apparut comme un dôme transparent comme du verre duquel faisait saillie un mat ou une antenne d'environ 5 ou 6 pieds de hauteur. Cette " antenne " paraissait être aussi grosse qu'un manche à balai et semblait être en chrôme brillant. La partie supérieure du disque lui même était comme un vaisseau gris et semblait luire d'un éclat métallique.

La base ou la partie inférieure rayonnait d'une couleur bleu pâle et avait des protubérances en forme de " cuiller " d'environ 12 ou 18 pouces, tout autour de la bordure extérieure. Cette partie tournait lentement à environ une révolution par seconde. Ce mouvement tournant produisait, apparamment des protubérances, un chuintement, quelque chose comme un bruit de turbine. Ceci était clairement audible, non seulement à Bent, mais aussi à son fils Trevon qui se trouvait, à l'intérieur du tout proche hangar, près des machines à traire. Après avoir plané quelques secondes, l'objet commença à s'éloigner brutalement en décrivant un angle de 45 degrés pour continuer sa course vers l'Ouest. Durant l'observation, le bétail et un poney dans la ferme à proximité immédiate réagirent violemment. Les deux chiens de ferme s'enfuirent. Mr Bent lui même ressentit un étrange mal de tête à l'approche initiale de l'objet. Des officiels de l'intelligence Air Force et un savant de la Météorological Division du Commonwealth Scientific Industrie Research Organisation (C.S.I.R.O.) interrogèrent Mr Bent et son Fils.

L'autre observation de " tornade " eut lieu à environ 5 h 30 du matin le 19 juillet 1965. Denis Crowe, habitant Vaucluse rencontre par hasard un objet inconnu reposant sur le sable d'un petit rivage tout proche, au nord de la plage de Sydney. Mr Crowe surprit une lueur incandescente provenant de la plage. Après investigation, il vit que la lueur émanait d'un énorme objet en forme de disque reposant sur le sable. Il décrivit l'objet de la façon suivante : Son diamètre semblait être d'environ 20 pieds. J'estime sa hauteur à 9 pieds, y compris ce qui paraissait être des pieds saillant du fond de l'objet. Son bord rayonnait un bleu verdâtre, tandis que le sommet et la base de part et d'autre étaient légérement gris argent. Une trouée au sommet pourrait être un dôme transparent. Il ne put déceler aucun signe d'agitation à l'intérieur de l'objet, ni certifier la présence de hublots ou de portes. Lorsque Crowe s'approcha de l'objet de 50 à 60 pieds, il fut soudainement soulevé du sol. Une violente lumière jaune ou orangée apparut en dessous du disque et un bruit pareil à de l'air s'échappant d'un ballon d'enfant, se fit entendre. Après une " envolée " de seulement 50 à 60 pieds, l'OVNI monta rapidement dans la direction de Nanly. Mr Crowe dit :
" J'ai regardé aux alentours espérant voir quelqu'un d'autre, afin de confirmer ma vision, mais ma seule compagnie se composait d'une dizaine de chiens ou plus. Pendant que l'objet était immobile, ils aboyaient tous après. Dès qu'il eut décollé, ils étaient tous étrangement silencieux ".
Un géologue local étudia l'emplacement et indiqua que la végétation était en train de mourir. Dans le cas de l'incident de Noe, le sol autour de l'arbre, au dessus duquel l'OVNI plana, était apparamment affecté de manière semblable. Les vaches de Mr Brent refusèrent de traverser l'endroit situé sur le chemin où passa l'engin.
Si la RAAF avait pu nous convaincre que Mr Brent et Mr Crow virent seulement des " tornades " (et j'estime que cela n'en étaient pas), alors ces variations Australiennes en tant que manifestation météorologiques, auraient mérité l'attention du monde entier quant à leur singularité. Si, dans le cas d'exemples de cause possibles insatisfaisantes, ces observations libellées " inconnues " étaient des évenements isolés, la situation serait peut être excusable. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Quoique le total des chiffres pour le département de la défense compris entre 1960 et 1976 insinue que les " inconnues " représentent environ 4 pour cent, une étude particulière mentionne qu'il est plus élevé.

Pour un certain nombre de cas apparaissant au Défense Département Aérial Sightings Summaries, des organisations civiles ont de leur côté également mené leurs propres investigations et les conclusions tirées sont souvent significativement différentes. Cressy (1960) Noè (1963) et Vaucluse (1965) sont quelques exemples de ce problème.
Il y a de nombreux autres cas dont nous avons connaissance, mais que la place ici nous empêche de mentionner.

D'autres bureaux d'études devraient être consultés afin de rassembler de plus amples informations. Le problème est lié à la ligne de conduite de la RAAF qui n'entrera dans aucune discussion ayant pour objet ses propres suggestions quant aux causes éventuelles de ces particulières " observations aériennes inhabituelles". Un examen soigneux de n'importe quel dossier du Département des Unusual Aérial sighting summaries fait ressortir le manque d'informations fournies pour chaque cas. A moins d'avoir la possibilité d'approcher les dossiers départementaux contenant les dépositions civiles, les données inscrites défient toute vérification critique. Alors que cette situation est un problème en elle même, des groupes et des particuliers investigateurs ont également trouvé qu'il y avait une quantité impressionnante d'investigations de la RAAF sur les OVNI qui n'avaient jamais été insérées dans les communiqués destinés au public. Le Département de la Défense n'en a pas volontairement offert la raison, mais considère les deux cas suivants. Ceux-ci n'ont pas figuré dans les communiqués relatifs aux observations aériennes inhabituelles, et d'après la source d'informations dont nous disposons, ces derniers seraient classés comme " inconnus ". Le premier rapport fait mention de deux témoins observant un OVNI près de la station de communication Navales américiane de North West Cape, en Australie occidentale.

Vers 19 h 45, le mercredi 25 octobre 1973, le commandant M. observa un énorme engin aéroporté à une distance approximative de 5 miles à l'Ouest , à une altitude estimée à 2ooo pieds. Le commandant M. circulait du Sud de la Navconsta pour se rendre vers la commune principale d'Exmonth, le long de Murat Road. L'officier a indiqué dans un rapport écrit, "qu'après environ 20 à 25 secondes , le vaisseau accéléra à une vitesse incroyable et disparut vers le nord". Les détails suivants étaient donnés d'après un formulaire établi par la RAAF, département of défense sightings :
3) Objet observé d'abord à droite (Ouest), approximativement à 2o degrés de longitude, à une portée (Angle) d'environ 90 degrés.

4) Taille apparente: approximativement semblable à la lune lorsqu'elle est très haute.
5) Approche la plus faible : 20 et 90 degrés.

6) Estimé à 200 pieds de hauteur. (altitude).

7) Planant d'abord ,accélérant ensuite à une vitesse incroyable.

8) Disparut vers le Nord. 45 - 50 degrésde longitude, élévation approximative : 165 - 170 degrés.

9) Pas de bruit ou atténué.

10 Formation particulière : associé à l'aviation navale depuis 11 ans comme artilleur et opérateur radar.

11) N'a jamais fait d'expérience de ce type.

12) Détails " si tout était flou du fait que je n'avais pas mes lunettes. (vision 20/40 - 20/100) je vis néanmoins sans aucun doute quelque chose.

L'autre témoin, capitaine de pompier, Bill L. fournit les détails suivants : à 19 h 20, je fus appelé par le P-O-W- pour fermer le club des officiers. Je me dirigeais vers le club dans le département Fire, local 488 lorsque mon attention fut attirée par un énorme objet noir que je pris tout d'abord pour une petite formation de nuages, à l'ouest de l'espace B (l'espace B est le local de la transmission à haute fréquence, et entre 2 et 3 miles à l'ouest de ce point se trouve Mirent Athol). Tout en me rendant au club des officiers, je fus attiré par l'apparence de de cet objet. Dans l'éclairage du local 488, je restais plusieurs minutes à surveiller cette sphère noire qui planait. Le ciel était clair et d'un gris-bleu pâle. Aucun nuage nulle part. L'objet était complètement immobile, excepté un halo autour de son centre qui semblait soit tournant, soit pulsant. Après l'avoir observé pendant environ quinze minutes, il s'éleva à une vitesse terrible et disparut en direction nord en quelques secondes. J'estime que cet objet avait approximativement 30 pieds de diamètre, planant à 100 pieds au-dessus des collines, à l'ouest de la base. Il faisait noir, peut être à cause d'avoir regardé dans la direction du soleil couchant. Nulle lumière n'apparut sur l'engin, à aucun moment.

Le second rapport arriva à environ 22 h 30 du soir le 22 mars 1975. Deux garçons et trois filles qui circulaient en automobile le long de la route Duigo Mount Flora au Queensland septentrional, observèrent un objet près de la route, planant apparamment juste au-dessus du sol, dans une aire d'entrepot de gravier. Les personnes firent demi-tour pour regarder encore et observèrent une rangée d'éclairs passant du blanc terne au jaune lumineux Apparamment fixée à une grosse masse, au-dessus de celle-ci, une autre masse circulaire était visible, constituant plusieurs anneaux de lumière bleu gris avec un disque central noir.. Quelques témoins précisèrent " un mat " connectant les deux masses, et quatre " jambes " pouvaient faiblement être discernées. Comme le véhicule des témoins s'arrêtait, les lumières augmentèrent en luminosité et clignotèrent à grande fréquence, puis un bang très sourd " comme un tir de fusil de chasse fut " entendu. Les témoins se réfugièrent dans la voiture et à ce moment la partie supérieure de la masse sembla tourner vers eux " comme si elle les surveillait ". Le groupe quitta rapidement l'endroit, et peu de temps après les garçons retournèrent à l'endroit accompagnés d'un ouvrier du bâtiment. L'objet avait alors disparu, mais d'étranges marques sur le sol furent décelées sur l'entrepôt de gravier, à l'endroit où l'objet avait été vu. La police, puis les investigateurs de la base Air Force de Townville confirmèrent la présence de trois surfaces de forme ovale, une pratiquement circulaire et une autre rectangulaire, toutes fraichement marquées dans le gravier sur l'aire d'entrepôt. Le rapport de l'officier investigateur de la RAAF mentionnait que celui-ci était dans " l'incapacité " d'expliquer la nature de l'objet allégué ou la cause de ces marques inhabituelles sur le sol qui peuvent ou non être associées à l'observation. J'ai des copies de ces écrits, du compte rendu des témoins et du rapport de police ainsi que les photographies prises par la RAAF sur le site. Les données indiquent que quelque chose d'inconnu a été vu et a laissé des traces sur l'aire d'entrepôt de gravier.

Pendant des années, plusieurs investigateurs civils et chercheurs ont obtenu des succès variés en extrayant des données documentées du RAAF Département of Défense (Air Office) sur les " observations aériennes inhabituelles " ou OVNI dans le langage populaire. Edgar Jarvold, le Dr Allen Hyneck, Many Griesberg et autres ont, par les années, eu l'opportunité d'imposer à un degré limité l'étendue dans laquelle la RAAF s'est enveloppée elle même dans la question OVNI. Récemment le Département de la Défense a consenti à "fournir" des rapports individuels aux parties véritablement intéressées avec les noms modifiés afin de protéger l'anonymat des personnes concernèes. Mais même que les dossiers de la RAAF sur les observations aèriennes inhabituelles ne sont pas classées ,les civils . ne sont toujours pas en mesure d/accéder aux archives dans un but de recherches.

Heureusement la situation change lentement; la RAAF est petit à petit mise au courant sur le fait qu'il y a des chercheurs civils compétents qui mènent des investigations sérieuses en ce qui concerne les OVNI et récemment, il y eut des changements subtils de politique. L'auteur a reçu des copies de documents de la RAAF relatifs aux incidences de '' traces physiques " afin qu'elles soient insérèés dans la rubrique " traces d'OVNI au sol " de son catalogue particulier;

La documentation concernant les études de la RAAF sur des photographies d'OVNI ne s'est également pas fait attendre: Toute cette documentation n'a pas pu fournir de détails clairs sur les agissements de la RAAF dans la contreverse OVNI en Australie

WILLIAM C. CHALKER
Traduit du MUFON par Chantal GARNIER. Numéro de Janvier



OBSERVATION SUR MELUN.

Notre correspondant, Mr R. Druelle, de Melun, nous fait part des informations qu'il a pu obtenir à propos d'une observation publiée dans la presse, et se déroulant dans sa ville.

Lieu : Melun- Dammarie.
Un observateur se situant dans le centre de Melun détermine que le phénomène se déroulait dans l'axe VAUX- . MELUN - DAMMARIE.
La presse en a été informée par l'un de ses représentants témoin, qui en informa l'AFP.
Date : 25 Juillet 1980.
Voici ce que Mr Druelle a appris:

" Nous avons rencontré le 30 juillet l'inspecteur principal de Police à Melun, qui nous a confirmé qu'un rapport officiel avait été fait par le Brigadier chef Mr X, témoin principal de cette observation, en compagnie de 4 gardiens de la paix.

L'OVNI a été observé à 5 h 30, le 25 juillet alors que la patrouille de Police faisait sa ronde habituelle. Le ciel était dégagé (temps clair) et étoilé. Les conditions météo étaient bonnes. Lors de son apparition l'OVNI avait une dimension apparente de 10 cms de diamètre. Sa forme était légèrement ovoïde. Le brigadier et ses hommes ont alors observé ce phénomène aux jumelles. (nous n'avons pas eu de précision quant à leur puissance). Ils décrivent alors l'objet comme une lumière de forme ovoïde de 40 cms de diamètre (NDLR : Diamètre totalement inexact du fait de l'imprécision quant à la référence). Sur la gauche, une bande noire semble couper l'OVNI. A l'intérieur de cette partie, se trouvent plusieurs points noirs.
L'observation a durée de 5 h 30 à 5 h 45, le jour se levant vers 6 H. La relève ayant lieu à cette heure, l'OVNI avait alors disparu.

Cette observation, comme beaucoup d'autres que nous recevons actuellement n'a pas donné lieu à une enquête détaillée et précise de notre groupe. En effet, le manque évident d'effectif dans notre association, les nuits et les journées entières que nous avons dû consacrer à l'affaire de CERGY durant cette dernière année font que nous sommes obligés de délaisser ce genre d'affaire, ne présentant qu'un faible intérêt. Nous demandons aux bonnes volontés de nous contacter, et de nous aider dans notre tâche d'enquêteur.

OBSERVATION A GASNY.

Nos sources : Enquête sur place.
Courrier du témoin.

" J'ai été témoin d'un phénomène aérien le 23 juin 1979, il était 22 h 50 environ. En fermant les volets de la chambre, ma femme vit une boule de couleur rouge rosée au contour flou en direction du sud : "je suis restée ébahie, me demandant si la chose venait vers moi ou était stationnaire," s'exclama-t-elle. Elle m'appela, et je regardais le phénomène à partir de la fenêtre de la cuisine, car je me trouvais alors au rez-de-chaussé. IL s'agissait d'un disque rouge clair, comparable à la lune rousse. Il ne bougeait pas et se situait au-dessus des arbres, puis disparaissait lentement derrière ceux-ci. Le lieu de l'observation étant inférieur au niveau de la bordure des peupliers de l'Epte, il est mal aisé d'affirmer si l'objet perdait de l'altitude ou continuait sa route dans la même direction. Il devait se situer au niveau de la crête de la colline, à deux km de là. Le temps était clair, on ne voyait pas d'étoile. En prenant repère sur les arbres, on peut estimer le diamètre de cette boule à 4 mm à bout de bras. Aucun bruit n'a été entendu, pas de lune cette nuit là. De mon domicile le lieu de l'observation se situe à deux km de là. (après examen et relevés sur carte d'état major, quadrillage kilométrique, projection Lambert). Par rapport à Gasny, l'objet disparut en direction de Rosny-Bonnière. Je cite ici la proximité de Gommécourt, où une observation a été faite il y a deux ans. D'après calcul, si l'objet se situait à l'applomb de la crête, son diamètre aurait été de 12 m.
En résumé, l'objet se dirigeait du sud vers le nord.

COMPLEMENT D'ENQUETE.

Il se confirme que cette lumière était brillante et ne laissait pas échapper des rayons lumineux qui auraient pu éclairer la cîme des arbres. Nous avons examiné les possibilités de mésinterprétation : Mongolfière illuminée par le soleil couchant. Impossible, le soleil était couché depuis longtemps. Parachute fluorescent. Non, l'objet était d'abord



stationnaire, puis descendit rapidement. Avion. Hypothèse possible, mais incertaine.
La presse a été informée de cette observation, mais aucun autre témoin ne s'est fait connaître. Un rapport a été fait à la gendarmerie.

Rapport de Pierre Jean FROMENT.

BETON BAZOCHES.

Monsieur Wladislas Molka, conducteur d'engins demeurant rue de Senlis à penchard, aperçut vers 6 h 15, en septembre dernier, un engin bien intrigant. L'objet insolite avait une forme circulaire, et se trouvait à environ 200 mètres d'altitude. Il était de couleur violet et éméttait des faisceaux lumineux de forte puissance. Monsieur Molka signale qu'il a attendu quelques instants, regardant le phénomène, puis il est reparti. Il n'a pas eu l'occasion de rencontrer d'autres témoins.
Un procès verbal a été dressé à la gendarmerie de Jouy le Chatel.

UN CAS ANCIEN.

C'était vers 9 heures du soir, en 1948 ou 1949, ce soir là mon mari rentrait de chez ses parents à Rexpoede (Nord) à vélo.

Soudain mon mari entend derrière lui un bruit comme un CONVOI EXCEPTIONNEL, voire même beaucoup plus fort ! ! Il fit bien de la place pensent qu'il allait être dépassé. Quelle ne fut pas sa surprise de se voir dépassé non à côté de lui, mais DANS LE CIEL ! .

C'était un engin, qui bien qu'assez haut, est beaucoup plus grand que l'on puisse l'imaginer. Il avait au moins 3 mètres de circonférence, de forme ovale, des lumières vertes, jaunes sur tout son pourtour. Par derrière cet appareil lachait des étoiles à profusion......

Il était d'une rapidité inexplicable, à peine le temps de réaliser, voir plus rapide que l'éclair. Mon mari témoin de ce fait n'est pas homme à plaisanter. D'ailleurs cet objet insolite a été vu par de nombreux témoins dans la région.

Madame BOLLENGIER Joos Géry
Oost Cappel 59122 Hondschoote.

TEMOIGNAGE

C'était en automne vers le mois d'octobre 1974 à environ une demi-heure avant le coucher du soleil. Nous habitions un logement en forme de petit ranch en campagne, près de Saumur. Au bout de notre bâtiment il y avait une cour à poules, d'environ 50 mètres carrés entourée par du grillage. Devant et sur chaque côté des champs, 50 mètres plus à gauche, une route communale, que l'on ne voyait d'ailleurs pas de cette cours. Sur la droite se trouvait à quelques dizaines de mètres, une rangée de peupliers, dans un pré humide. J'allais voir mes poules en regardant machinalement en l'air. C'est alors que je remarquais un disque grand comme une assiette, qui traversait à la pointe des peupliers. J'ai cru mal voir, je m'approchais et je fixais ce disque avec attention. C'est alors que d'autres disques arrivèrent, à une vitesse très lente. Ils étaient transparents, mais bien distincts et d'une grandeur apparente similaire à une assiette, d'où je me situais.

Je me demande encore ce qu'étaient ces objets. Depuis maintenant 6 ans, je n'ai pas trouvé de solution, et pourtant je suis certain de n'avoir pas rêvé puisque j'ai eu le loisir d'observer ces objets durant plusieurs minutes. J'ai bougé, je me suis approché. Il n'y a aucun doute, il y avait bien quelque chose.

Madame HARRAULT Olga
Noyant-La-Gravoyère.

AVIS .
Notre confrère ALLEMAND le CENAP recherche une personne qui serait en mesure de lui traduire en Allemand des articles extraits de notre revue pour publication dans leur bulletin.
CENAP- WERNER-WALTER, Eisenacher Weg 16
D- 6800 MANNHEIM - 31, BRD. Allemagne/Ouest.

CONFERENCES

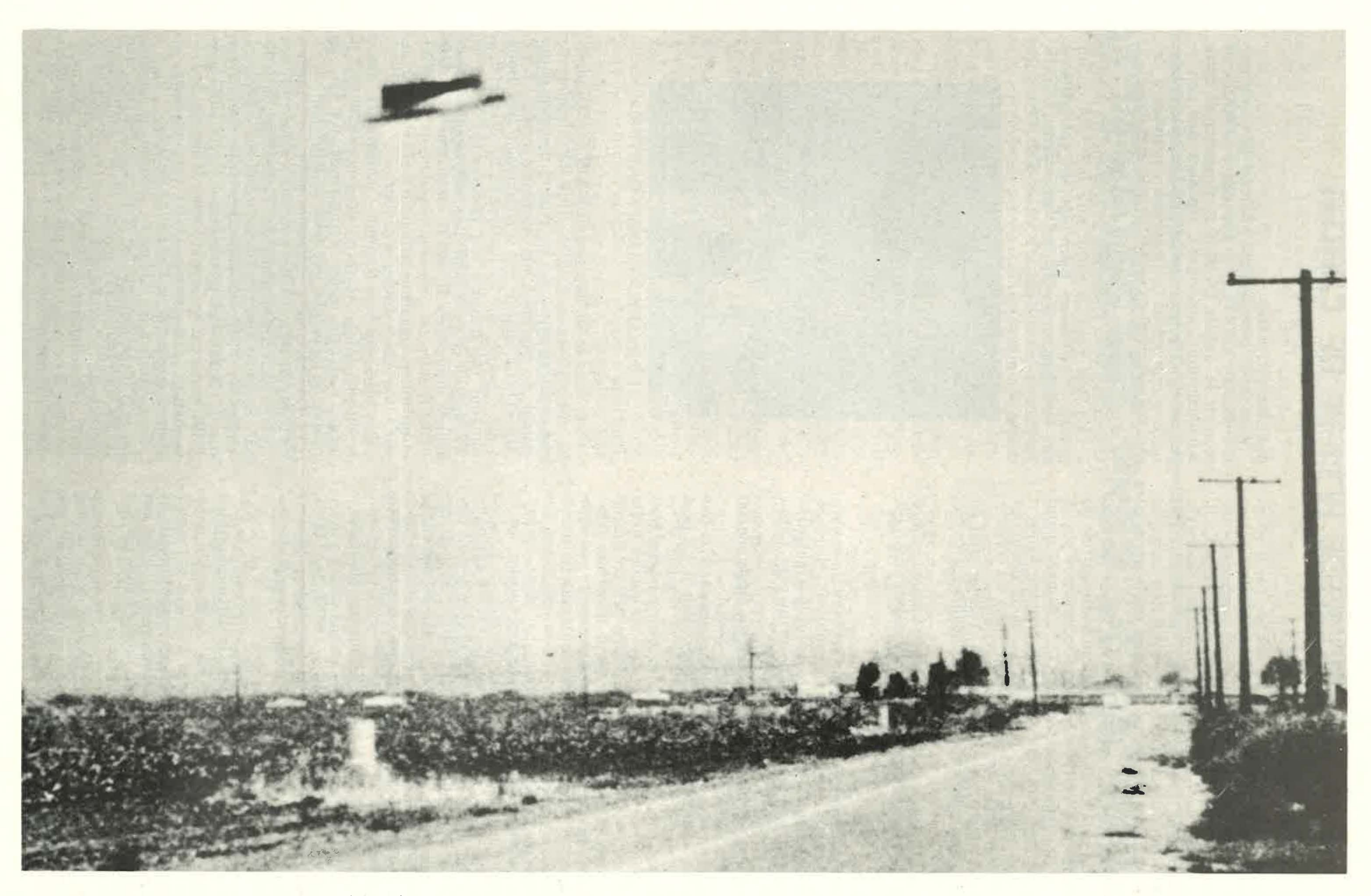
Comme par les années passées notre association rempli un large programme de conférences. Après être passé à Fontainebleau, Nogent-sur-Seine, Sézanne , Cachan, Clamart, nous avons eu un succès énorme à Chateau-Thierry.
Nous vous invitons d'autre part cordialement à assister à la conférence que nous donnerons le samedi 21 février 1981 à REIMS, Salle Municipale ARMONVILLE à 20 h 30 précise.
Conférenciers : Michel PICCIN- Patrick POTTIER- Gérard LEBAT.



UN GRAND PUBLIQ ASSISTE A NOS EXPOSES.(photo Guy Capet)

NOTRE REVUE A BESOIN DE VOUS.

Nous recherchons des traducteurs en langue anglaise et italienne. De nombreux textes nous parviennent de ces pays, et actuellement nous avons des difficultées à les faire traduire. D'avance merci.
Notre revue nous ouvre également ses colonnes. N'hésitez pas à nous envoyer des rapports d'observations, des reflexions développées sur le problème OVNI, le résultat de vos recherches sur le phénomène etc.... Nous trouverons toujours une place dans notre revue, si votre article est fort sérieux. Communiquez-nous également les coupures de presse sur le phénomène, que vous pourriez trouver dans les journaux de votre région.
Nous comptons sur votre aide.



NOTRE DOCUMENT : SANTA-ANNA (USA) 3 août 1965 . Photo prise par Rex Helfin, inspecteur des services routiers. Photo jugée authentiquepar le NICAP.

LA PROMESSE ROMPUE DE CARTER

Dans la revue JUST CAUSE publiée par le groupement américain Citizens Against UFO Secresy en juin 1980, on peut lire un article pertinent critiquant la promesse qu'avait fait le Président CARTER lors de sa dernière campagne électorale.

Rappelons cette promesse : " Je mettrais à la disposition du public et des scientifiques toutes les informations recueillies par le pays sur les observations d'OVNI ".

Le NATIONAL ENQUIRERS, un important journal d'informations aux USA, qui traite parfois du phénomène OVNI avec une grande passion, à publié en 1976 une interview de CARTER. Nous en avons traduit à votre intention les grandes lignes : Le Journaliste : Si vous étiez président, donneriez vous suite aux sollicitations concernant les OVNI ?

Carter : Non, mais je mettrais à la disposition du public toutes les informations recueillies sur ce problème.

Le Journaliste : Les Etats-Unis ont eu un groupe d'études spécialement chargé d'analyser le problème OVNI. Le retablirez-vous ?

Carter : Je ne sais pas encore.

Il faut bien noter que Carter a tenté de faire quelque chose pour faire évoluer le problème. Mais malheureusement, ses tentatives n'ont pas abouties. Bien qu'il soit le président d'un grand pays, Carter n'en a pas pour cela tous les droits......

Toujours au cours de cette campagne électorale, on peut lire dans le STEVE TOM'S NEW :

" Je ne vois aucune raison de garder secrètes toutes les informations de ce genre, mais il y a peut être dans l'information OVNI avec laquelle je ne suis pas encore familiariséequi peuvent avoir trait à quelques expériences secretes auxquelles notre pays est en train de procéder. Elles peuventconcerner notre sécurité nationale ou de nouveaux armements. Je ne négligerais certainement pas cette affaire. Je pense sans aucun doute que toutes les informations sur les capacités de vol aérien des soucoupes volantes, transmises par nous ou par une autre nation, aurait un impact énorme sur la sécurité nationale. Pour cette raison je ne voudrais pas que tout ce qui concerne les OVNI soit transmis au public. Je pense qu'un exposé dev ait être fait en signalant que les OVNI sont des aeronefs, que la technologie po rrait avoir un impact subtenciel si nous nous penchions dessus et que nous devrions tous réfléchir sur ce que signifie pour nous d'être visités....."

Cette promesse n'ayant pas été tenue, le président CARTER n'ayant pas rendu public tous les documents concernant le problème OVNI, le CAUSE écrivit le 19 décembre 1979 à la Maison Blanche rappelant les termes de ses déclarations et demandant ce qu'il comptait faire.

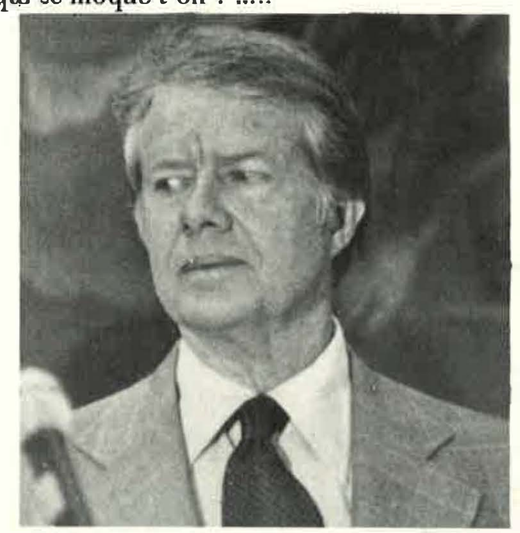
Le CAUSE eut la surprise de recevoir de la P ésidence, le 19 mars 1980 la lettre suivante :

" Puisque le volume de courrier qu'il reçoit empêche le Président de répondre à chaque correspondance, il a demandé aux services et aux bureaux du gouvernement fédéral de répondre à sa place aux questions qui nécessitent une connaissance particulière ou qui sont en rapport avec la loi.

Pour cette raison, nous expédions votre correspondance aux services de la défense. Vous pouvez espérer en obtenir une réponse rapidement, s'ils sont en mesure de vous aider, dans n'importe quel domaine que ce soit.

Vous serez certainement intéressé de savoir que le Président CARTER a demandé à la NASA de réouvrir le dossier OVNI. Les dirigeants de cette administration ont refusé, signalant que rien ne permettait de penser que les OVNI existaient, mais qu'ils accepteraient de l'examiner à nouveau si des témoignages crédibles se présentaient dans l'avenir ".

Ce qui a surpris le CAUSE dans cette lettre, c'est la décision de la Présidenee de transmettre la lettre à l'US AIR FORCE plutôt qu'à la NASA ou un bureau a été ouvert pour répondre spécialement aux questions sur les OVNI. D'autre part, l'US AIR FORCE prétend ne plus d'occuper des OVNI. Alors de qui se moque t'on ? .....



LE PRESIDENT JIMMY CARTER

C'est donc le 28 Mars que l'US AIR FORCE donna une r ponse au CAUSE. Une lettre pleine de phraséologies types, qui ne veulent rien dire, et qui évitent de répondre aux questions posées. L'US AIR FORCE rappelle que la commission Blue-Book a été dissoute, que les documents les plus intéressantsont été transmis aux archives nationales de Washington et qu'ils sont disponibles pour les personnes intéressées. Il est dit encore que l'US AIR FORCE ne reçoit plus rien du public sur les OVNI, et qu'aucun organisme officiel n'a été chargé d'ouvrir à nouveau le dossier, à ce jour.

Les USA sont bien toujours " ambarassés " avec le dossier OVNI et qu'aucun gouvernement, ni même CARTER malgré sa promesse, n'a été en mesure de lui donner une solution satisfaisante.

Le CAUSE nous a également avisé par circulaire qu'il intente de nouvelles poursuites contre diverses agences gouvernementales des Etats-Unis : laNational Security Agenty (NSA) la Défense Intelligence Agency (DIA) la Fédéral Aviation Administration (FAA). Ces poursuites intentées le 24 juin 1980 sont conformes à la loi sur la liberté de l'information. Les dossiers OVNI existant dans ces agences doivent donc être rendus publics!

Le CAUSE a été obligé de prendre ces mesures car le NSA prétend que les 18 documents UFO que la CIA lui a transmis ne pouvaient être publiés, sous prétexte qu'ils touchent la sécurité nationale. Pourtant, officiellement, les OVNI n'existent pas, mais en plus, il ne constituent pas un danger pour la sécurité nationale ! ......

En ce qui concerne les poursuites contre la CIA, fin juin 1980, le CAUSE a cru bon d'aller en cours d'appel pour demander à ce que 200 documents suggérés par 57 documents rendu récemment publics soient eux aussi mis à la disposition de la presse. Plus de 1000 documents ont ainsi été rendu publics grâce aux procès du CAUSE contre la CIA.

Tous nos encouragements à cette dynamique association.

Adaptation JEAN DARGERY
Documents provenant du CAUSE, Traduction de Chantal GARNIER.

ATTERRISSAGE PRES DE MENDOZA

Le cas qui va suivre remonte au milieu des années cinquante, coïncidant presque avec la grande vague européenne d'OVNI de 1954. Malgrè le temps passé le cas revèt un intérèt spécial parce qu'il se rapporte à un atterrissage d'OVNI associé à des extraterrestres et observé par un nombreux groupe de personnes.

Une circonstance fortuite nous fît connaître son existence et, par l'intermédiaire du Dr Garcia Holgado, professeur à l'Université de Buenos-Aires. Nous prîmes contact avec sa soeur, Mme Maria Luisa G.H De Amaya, un des témoins de cet atterrissage. C'est ainsi qu'en deux occasions, à un an d'intervalle, nous interviewâmes Mme De Amaya, au cours d'une enquête qui dura plusieurs heures.

LE RECIT

En ce petit matin du 28 décembre 1954, Mme Maria Luisa Garcia Molgado De Amaya, avec un groupe d'artistes espagnols, roulait sur la route numéro 143 qui relie San Rafael à Mendoza (situé à 1 000 Kms à l'ouest de Buenos-Aires). Ils avaient tous participé à l'inauguration d'une station radio à San Rafaël et roulaient vers la capitale de province pour de nouvelles activités. Ils étaient sept au total, installés dans la spacieuse Packard. Ils avaient dîné très tard (plus de deux heures du matin) et parlaient de différents sujets, mais n'ayant aucun trait avec les OVNI, ni au surnaturel. Il devait être environ trois heures et demie du matin, quand soudain, l'un des voyageurs signala aux autres une lueur que l'on voyait sur le côté droit du chemin. Ils crurent au début qu'il s'agissait d'une espèce de feu de camp mais ils e rendirent compte tout de suite de leur erreur.

L'OBJET

A environ 150 à 200 mètres de la route, dans les champs était posé un objet lumineux qui irradiait une lumière intense ,bleue, mais non aveuglante, qui rappelait la flamme de l'alcool très pur ou celle d'une soudure autogène. Il avait la forme de deux assiettes creuses superposées et réunies par leur bord. De sa frange équatoriale jaillis ait cette lumière bleutée ainsi qu'une espèce de brouillard. Il donnait l'impression de quelque chose de solide et matériel quoique n'apparut aucun détail de sa structure (ni portes, ni fenêtres). Il était de grandes dimensions, " comme un autobus ". La lumière qui en émanait n'aveugla en aucun cas les témoins, ce qui fait qu'ils purent l'observer sans difficulté.

LES OCCUPANTS.

Très intrigués, les témoins arrêtèrent la voiture, descendirent et,traversant les vignobles, s'approchèrent de l'étrange objet. Arrivés à une dizaine de mètre environ, ils remarquèrent, près de l'objet, deux silhouettes humaines. L'une d'elles était debout, l'autre accroupie. Leur vêtement consistait en une combinaison d'une seule pièce de couleur foncée se terminant par une espèce de capuchon ou casque qui leur couvrait la tête, semblable à ceux qu'utilisent les ouvriers dans les fonderies; il leur sembla même que leur figure était protégée par du matériel transparent, genre mica. Par contre ils ne purent distinguer des détails de leur figure.

L'individu accroupi se redressa et tous deux réintégrèrent l'OVNI , par une espèce de porte coulissante, qui tel un rectangle obscur, s'ouvrit sur le fond lumineux. Pour y arriver, ils levèrent beaucoup les pieds, comme s'il s'agissait de monter une marche ou comme si la porte se trouvait à une certaine hauteur. La taille des deux occupants était celle d'un homme de taille moyenne, et svelte. On ne parvenait pas à distinguer les bras et ils se déplaçaient d'une façon rigide.

LA PERSECUTION.

Au moment où la porte se fermait, de la fumée, gaz ou vapeur commença à sortir par la zone équatoriale, en même temps que, dans un silence complet, il s'élevait verticalement, pour s'immobiliser à deux mètres environ du sol. Deux lumières rouges s'allumèrent alors - une en haut, l'autre en ba -a une certaine distance du corps de l'OVNI. Lesdites lumières s'allumaient et s'éteignaient alternativement et les témoins supposèrent qu'elles devaient se trouver à l'extrémité d'antennes quoique celles-ci ne furent pas visibles.

Inquièts les témoins se hatèrent de retourner vers la voiture tandis que l'OVNI entreprenait une série de manoeuvres en zig-zag, avec de brusques arrêts, immobile parfois en l'air et e déplaçant avec virages à angles droit (de 30 degrès, à une reprise d'après leur mémoire). Il montèrent tous dans la voiture et démarrèrent à grande vitesse. L'OVNI se mit à les suivre, se plaçant de part et d'autre du véhicule ou directement au-dessus de lui. Ses manoeuvres étaient si rapides que les changements de position semblaient instantanés.

Aux premières lueurs du jour et avec le brouillard tenu qui se levait, ils cessèrent de le voir. Pendant un moment ils crurent que la planète Vénus, qui brillait intensément, était l'objet qui continuait à les suivre.

A MENDOZA.

Quand ils arrivèrent à Mendoza, l'impressario du groupe des artistes espagnol , Mr Gaeta, suggèra pour éliminer toute possibilité d'une improbable

hallucination, de se reposer tous un moment et de se réunir après pour donner indépendamment l'un de l'autre, sa propre version de l'expérience vécue. Ainsi firent-ils, et toutes les descriptions furent essentièllement identiques, à part le langage. Etant donnée la profession des témoins, on décida de ne pas contacter la presse, afin qu'on ne les soupçonna pas de truc publicitaire. Cependant Mme De Amaya téléphona à sa mère, le même jour, pour lui parler de cette aventure. Le témoin compara l'impression reçue à celle éprouvée lors de la naissance de son premier enfant.

Les observateurs furent unanimes à déclarer qu'ils se trouvaient en présence d'un vaisseau aérien non terrestre. Il se dégageait de celui-ci une impression d'énorme puissance, par ses incroyables déplacements qui défiaient la pesanteur et l'inertie. Au début les témoins n'éprouvèrent pas de la frayeur, seulement de la curiosité; ce n'est que lorsque l'OVNI commença à les suivre qu'ils eurent peur.

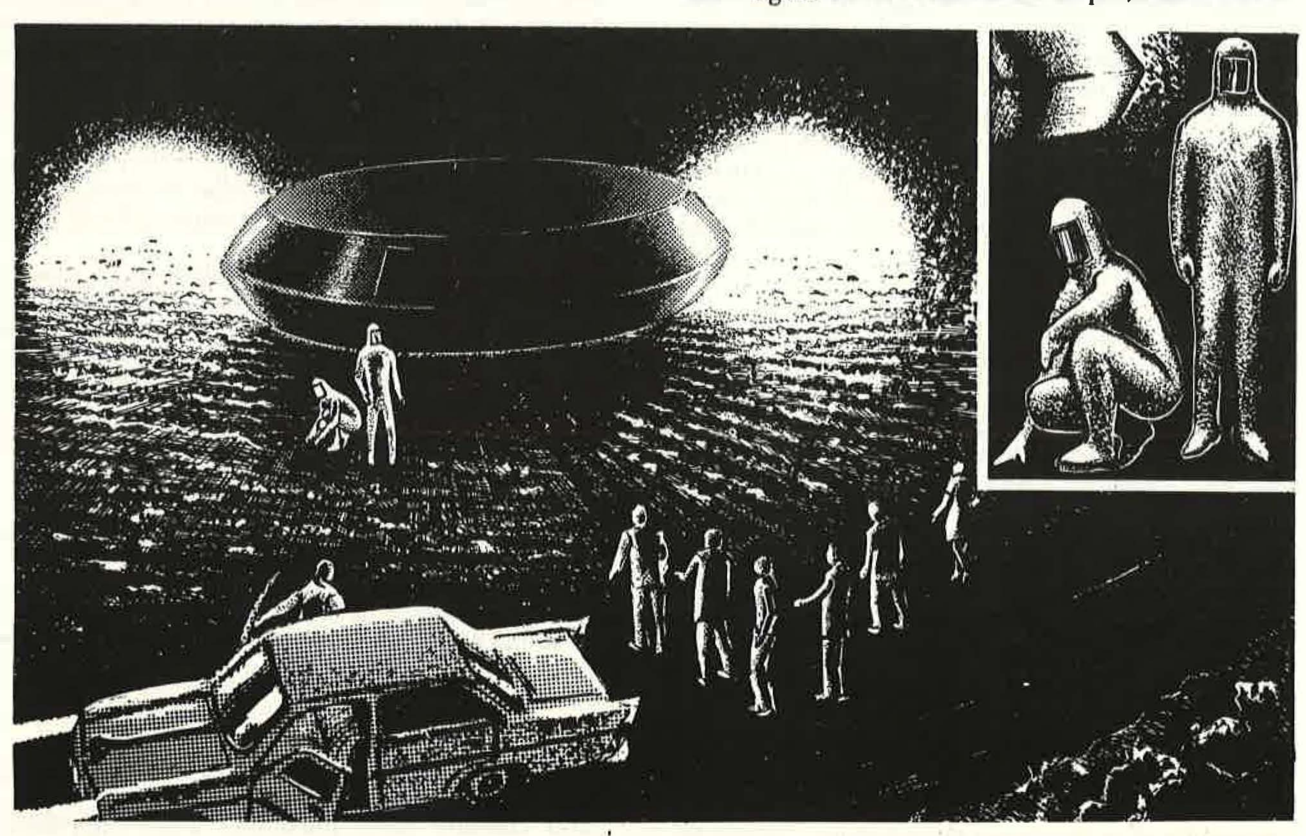
EVALUATIONS

Considérons successivement les deux paramètres évaluatifs essentiels : les coefficients " étonnement" et " crédibilité " (ou probabilité).

1) L'ETONNEMENT : Il ne fait aucun doute que le cas arrivé contient un grand nombre de traits insolites qui s'écartent de l'ordinaire. Proximité des témoins de l'objet inhabituel décrit - richesse des détails perçus - conditions favorables de visibilité (nuit très claire, ciel découvert, topographie plate) durée prolongée de l'observation (entre 30 mn et 1 heure). Il résulte de ceci que les possibilités pour les témoins d'avoir mal interprété un phénomène naturel ou un quelconque objet fabriqué par l'homme, sont minimes.

2) LA CREDIBILITE : Pour mieux cerner le problème, il est nécessaire d'examiner les aspects négatifs et positifs de ce cas. En ce qui concerne le négatif, il faut noter le long laps de temps écoulé entre l'incident arrivé et don enregistrement (milieu de 1977) ce qui aurait pu déformer le récit de l'évènement à cause de l'affaiblissement de la mémoire. D'un autre côté, il a été impossible de confronter le récit de Mme De Amaya avec celui des autres témoins, ceux-ci ne se trouvant plus en Argentine. Bien sûr, toutes ces circonstances réduisent l'indice de fiabilité de ce cas. En ce qui concerne l'aspect positif, il faut souligner la personnalité du témoin. Mme De Amaya est mariée et mère d'une petite fille, néeen Espagne, elle s'est installée depuis longtemps dans ce pays, comme professeur d'histoire à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Buenos-Aires. elle est en plus concertiste au piano. Elle n'éprouvait auparavant, et même actuellement, aucun intéret pour les " soucoupes volantes ". Après son expérience elle participa non obstant à quelques conférences sur le sujet, mais elle n'avait lu aucun livre s'y rapportant. Son caractère n'est pas enclin au mysticisme, mais réaliste et ayant le sens de l'humour. Elle donne une impression de sincérité, respons bilité , équilibre et culture.

Un autre point positif dans le récit de Mme De Amaya : on y trouve certaines caractéristiques du comportement du phénomène OVNI qui ne sont pas familières aux profanes et même à beaucoup d'investigateurs du phénomène OVNI. La luminosité bleutée, semblable à celle produite par la soudure autogène, en est une; le brouillard ou vapeur en est une autre. Mais le détails le plus significatif peut-être réside dans le comportement des occupants de l'OVNI. Le témoin mentionne que " l'on ne parvenait pas à distinguer les bras " et affirme en plus que le mouvement des membres inférieurs était rigide. Il est connu en effet que, dans de nom-



breux cas, les extraterrestres ont des difficultés avec leurs membres inférieurs. Dans de tels cas. les témoins affirment ne pas avoir pu distinguer les bras des humanoïdes car ils ne paraissaient pas en avoir, soit parce qu'ils les tenaient extrêmement collés au corps. Nous pensons qu'il est pratiquement impossible que tous ces détails aient été connus par le témoin dont les connaissances à ce sujet sont très superficielles et incomplètes.

Conclusion : Nous considérons que le récit de Mme De Amaya est digne de foi car il n'existe pas de motif sérieux pour la faire suspecter de fraude. Ni la personnalité du témoin, ni le fait d'avoir gardé durant des années son expérience n'autorise l'hypothèse d'une possible mystification.

Professeur Oscar Adolfo URIONDO
Traduction Louis De TROYA

Cet article a été publié en Espagne par notre confrère STENDEK dans son numéro de Juin 1980.

HYPOTHESE EXTRATERRESTRE

La Fiction Devient Réalité

Si nous autres ufologues nous n'avons jamais pu démontrer d'une manière officielle, définitive et concrète l'existance des OVNI, qui de part leurs caractéristiques avec tout ce qu'elles sous entendent démontrent l'existance d'une intelligence de haut niveau derrière cet étonnant phénomène, et, qui par définition est extraterrestre. Nous allons retourner le problème et constater que la vie EXTRATERRESTRE est reconnue comme une banalité dans l'univers. Ainsi, les sceptiques et les rationnels qui ne reconnaissent pas l'ufologie, ne peuvent plus faire de même avec l'astronomie (science officielle), qui démontre scientifiquement et mathématiquement la pluralité des mondes. Seulement vous pouvez me contredire en disant oui à l'existence d'autres civilisations, mais non à leurs visites. De toute façon ce point particulier sera développé dans un autre article, et aujourd'hui nous n'en resterons qu'à la recherche, et à la quantativité des civilisations extraterrestres.

Pour plus de compréhension pour tous les lecteurs il n'est pas mauvais de donner un petit et clair cours d'astronomie, qui nous situera dans l'univers.

La première chose que tout le monde observe chaque jour (par beau temps) est notre soleil (étoile) dont ses caractéristiques sont ordinaires et courantes, c'est-à-dire qu'il est né il y a 5 milliard d'années environ, qu'il a un diamètre de 1 390 000 km et une masse de 333 432 fois celle de la Terre. Il fait partie des étoiles de la seconde génération. Ensuite, nous avons notre système solaire composé dans l'ordre chronologique suivant: Mercure, Vénus, Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton. Cette dernière est la plus éloignée, et se situe à 6 milliards de km de notre Terre. La lumière du Soleil met 5 h à lui parvenir. Après, nous trouvons un vide relatif, pour enfin arriver devant Alpha Centauri, située à 4,27 années lumières.

C'est l'étoile la plus proche. Ainsi donc les étoiles forment un ensemble bien distinct que l'on nomme Galaxie, et pour notre Galaxie, ou Voie Lactée, on dénombre environ 300 milliards d'étoiles groupées en un amas aplati circulaire dont le diamètre fait 100 000 années lumières, et tourne sur elle même en 200 à 300 millions d'années. Elle existe depuis 15 milliards d'années. Au delà de notre Galaxie nous pouvons observer à 200 000 années lumière, deux petites Galaxies (les nuages de Magellan), à 2 millions d'années lumière Andromède, à 4 millions d'années lumière, une trentaine de Galaxies (amas), à 50 millions d'années lumière, une cinquantaine de groupes, et ainsi de suite puisqu'à 3 milliards d'années lumière on a recensé 3 000 amas. L'univers possède donc une hiérarchie, qui se décompose comme suit : les étoiles se groupant en Galaxie; les Galaxies en Amas et les Amas en Super-Amas. Quant à savoir s'il est limité ou illimité, nous sommes toujours dans l'incapacité de le dire. Nous avons toutefois recencé l'objet le plus éloigné à quelque 15 MILLIARDS D'ANNEES LUMIERE ENVIRON.

Maintenant, nous pouvons spéculer sur la recherche de civilisations EXTRATERRESTRES, puisque dans l'univers observable il y a environ 1 000 milliards d'étoiles (10^{20}), et c'est ce qu'on fait les astronomes qui après maintes recherches en sont arrivés à formuler l'équation dite de GREEN-BANK qui se décompose comme suit :

N égal R^{o} fp ne fl fi fc L

N : étant le nombre de civilisations de la Galaxie qui sont en mesure de communiquer avec d'autres système solaires. Viennent ensuite les facteurs qui déterminent ce chiffre.

R^{o}: rythme de formation des étoiles calculé en fonction du temps total d'existence de la Galaxie.

fp : Nombre d'étoiles qui s'accompagnent de planètes.

ne : nombre de planètes par système solaire ayant un environnement favorable à la vie.

fl : nombre de planètes sur lesquelles la vie existe réellement.

fi : nombre de planètes sur lesquelles une pensée intelligente se développe.

fc : nombre de groupes de créatures pensantes qui ont un niveau technologique autorisant la communication interstellaire.

L : durée de la civilisation technologique.

Pour être encore plus explicite dans mon exposé, je vais reprendre les données émises par Isaac Asi-

mov dans son magistral et très sérieux ouvrage " Civilisations Extraterrestres" (disponible à notre SD) Nous avons donc vu que pour notre univers observable, il y avait 1 000 milliards de milliards d'étoiles, et de cette seule considération nous pouvons inférer que l'intelligence extraterrestre existe. Après tout, l'existence de l'intelligence n'est pas unique et un phénomène de probabilité nul, puisque nous existons. Cette probabilité, est proche de zéro, mais, si l'on ajoute toutes les probabilitées pratiquement nulles offertes par chacune des 1 000 milliards de milliards d'étoiles, il devient pratiquement certain que l'intelligence, et même une civilisation technologique existe quelque part. Si par exemple il n'y avait qu'une chance sur 1 milliard qu'une civilisation technologique existe sur une étoile donnée, cela voudrait dire que dans l'univers entier 1 000 milliards de civilisations technologiques seraient possibles.

Mais revenons à notre Galaxie, et tout les chiffres qui vont suivre sortent de notre base de raisonnement : le principe de la médiocrité. Il est de supposer que le système planétaire dans lequel nous nous trouvons est typique, et qu'il peut être utilisé comme référence. Ainsi nous avons donc :

- 300 milliards est le nombre d'étoiles qui compose notre galaxie.
- 280 milliards est le nombre de système planétaires dans notre galaxie.
- 75 milliards est le nombre de systèmes planétaires dans notre galaxie, en orbitre autour d'étoiles semblables au soleil.
- 52 milliards est le nombre d'étoiles de notre galaxie, semblables au soleil et possèdant une écosphère utile.

5,2 milliards est le nombre d'étoiles de notre galaxie, semblables au soleil et possèdant une écosphère utile et appartenant à la seconde génération de population 1 (elles peuvent avoir des planètes semblables à la Terre en orbitre autour d'elles.).

- 2,6 milliards est le nombre d'étoiles de notre galaxie de seconde génération de population 1, possèdant une écosphère utile ou on compte une planète en orbitre.
- 1,3 milliards est le nombre d'étoiles de notre galaxie de seconde génération de population 1, possèdant une écosphère utile ou orbite une planète semblable à la terre.
- 650 millions est le nombre de planètes habitables dans notre galaxie. Ce chiffre paraît gros. Il l'est bien sûr, et pourtant il est prudent. Il signifie que dans notre galaxie seulement une étoile sur 460 peut espérer avoir une planète. (Sagan pense qu'il y a un milliard de planètes habitables dans la Galaxie).
- 600 millions est le nombre de planètes où la vie s'est développée dans notre galaxie.
- 433 millions est le nombre de planètes abritant des organismes multicellulaires dans notre galaxie.
- 416 millions est le nombre de planètes abritant une vie sur un sol sec riche et varié, dans notre galaxie.
- 390 millions est le nombre de planètes abritant une civilisation technologique dans notre galaxie. En d'autres termes une étoile sur 770 dans la galaxie à nourri de ses feux le développement d'une civilisation technologique.

Si nous supposons que la durée moyenne d'une civilisation est de 7,4 milliards d'années et queles vols dans l'espace (1) sont accomplis dans les 5 000 premières années, cela veut dire que 1/1 500 000 seulement de la durée d'une civilisation s'écoule avant les vols dans l'espace, et qu'après cette civilisation continue de progresser.

En d'autres termes, seulement 1/1 500 000 des civilisations de notre galaxie n'en sont qu'à l'aube des vols spatiaux, ou bien n'en sont pas encore arrivées à ce stade, tandis que toutes les autres l'ont dépassées et nous dépassent.

Nous en déduisons donc que sur les 390 millions de civilisations de notre galaxie, seulement 260 sont aussi primitives que nous. (chiffre très infime) toutes les autres nous dépassent, c'est à dire, la presque casi-totalité !

Nous nous trouvons donc avec deux chiffres au lieu d'un. Nous avons calculé non seulement les chances d'intelligences EXTRATERRESTRES,

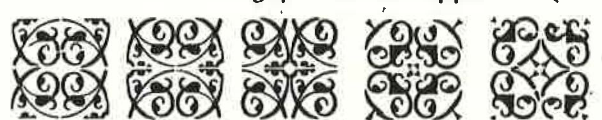


Une supernova : la nébuleuse du crabe

mais encore les chances d'intelligences extraterrestres SUPRA-HUMAINES.

Aussi, si ces 390 millions de civilisations réparties régulièrement parmi les étoiles de population 1 de la périphérie de la galaxie, la distance moyenne entre deux civilisations contigues sera de 40 années lumière seulement. Ce qui n'est pas énorme, comparé aux alentours, aux distances cosmiques.

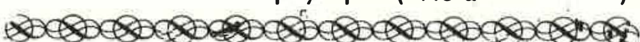
-530 millions est le nombre de planètes ou une civilisation technologique se développe en ce moment dans notre galaxie.



Eh oui, ET SI LES EXTRATERRESTRES EXISTAIENT REELLEMENT ? En tout état de cause, faites preuve d'humilité, et acceptez la réalité des faits. Il est facile de se dire intelligent, alors que l'on raisonne d'une manière égoïste et supérieure par rapport à nos acquis et nos connaissances.

BERNARD CHARBONNIER.

(1) voir article précédant : vols interplanétaires :les contraintes de notre physique. (No d' Avril 1980)



Sommes nous seuls dans l'univers

Par VLADIMIR G. AZHAZHA
Scientifique membre du Centre de Recherche Sous-Marine de l'Académie des Sciences d'URSS.
Traduit et adapté par JEAN BASTIDE.

Il faut noter que des fragments d'objets furent préservés lors d'une explosion qui se produisit au-dessus du nord du Brésil. Une analyse du métal montra qu'il était constitué d'un alliage d'oxyde de magnésium et de strontium, alliage également actuellement irréalisable sur terre, dont le poids spécifique était de 1,86.

Le professeur J. Piccard décrivit un OVNI qui passa près de son véhicule sous-marin. Parlant de son expédition à bord du Kon-Tiki, l'explorateur Thor Hayerdahl fit état d'un OVNI qui fit surface face à sa ligne de sondage. et était aussi brillant que le soleil.

Notre civilisation n'a pas jusqu'ici connu de conflagration nucléaire, qui pourrait être cause d'irréparables désastres. Même Nicolas K. Roerich, et, récemment, I. L. Leonov nous ont mis en garde à ce propos. Ils mettaient en garde tous les gens d'esprit progressiste sur cette terre. Il est possible que les vols d'OVNI vers la terre soient explicables par le fait même que l'humanité constitue un " risque d'explosion " pour l'espace. La civilisation qui créa les OVNI cherche un moyen de rendre la terre sûre, probablement en même temps, une partie non négligeable de la Galaxie, où l'équilibre pourrait être rompu par une catastrophe. Il existe aussi une autre hypothèse : l'humanité irradierait une énergie psychique vers l'espace. Une telle radiation puissante résulte fréquemment d'un état de choc. L'énergie psychique, le champ PSI, constituerait une existence indépendante dans l'espace, se diffusant. Ceci troublerait et impressionnerait les êtres extraterrestres.

Nombre de ces notion n'entrent pas dans le cadre de notre pensée habituelle. Après tout, le plasma n'a t'il pas été longtemps ignoré en tant qu'état particulier de la matière. Et à ce jour, on enseigne aux étudiants que la vitesse de la lumière est une vitesse limite. Que feront la majorité des professeurs si le contraire est découvert ? Notre respecté astrophysicien, I. Shlovsky, a montré quelques inconstances.Dans la Pravda du 5 juillet 1976, lui même et Matveyanko (candidat des sciences physico-mathématiques)publiaient un article intitulé " la vue depuis les trois continents ", dans lequel ils déclaraient que la vitesse des particules relativistes émises par les quasars atteignaient 10 fois celle de la lumière, mais I. Shlovsky était ultérieurement revenu sur cette position..... Le regretté ministre Loginova distribué des documents comportant des dessins et descriptions de divers types d'OVNI, documents qu'il reçut de l'étranger, les distribuant à tous les instituts d'aviation.

Ceci a déja probablement été utile aux constructeur d'avion, Edward Condon, responsable du comité OVNI qui termina son travail en 1968 et déclara qu'une partie non négligeable des OVNI n'était autre que des illusions d'optique dans l'atmosphère, admit avant sa mort que la CIA lui avait demandé de tirer ladite conclusion en dépit des faits(18).

Dans le futur proche, la population de l'Union Soviétique sera apparemment, d'une manière significative, plus largement mise au courant en ce qui concerne les OVNI. Il existe une vaste littérature sérieuse sur ce thème à l'étranger.

Les rapports précédemment mentionnés des astronautes américains qui visitèrent la lune sont exceptionnellement intéressants. Leur code pour désigner les OVNI était " Le Pére Noèl ", mais ils furent si impressionnés par ce qu'ils virent lorsqu'ils arrivèrent sur la lune dans leur capsule Apollo qu'ils transmirent sans coder ; Juste de l'autre côté du cratère, d'autres vaisseaux spatiaux nous observent " (18) (Note de la rédaction : Ces informations ont toujours été contredites par la NASA). Et Aldrin filma les OVNI sur la lune. J'espère que vous pourrez les voir dans l'avenir.

Appolo laissa une capsule sur la lune avec les texte en 72 langues de la déclaration des Nations Unies sur les Droits de l'homme et l'accord international sur l'espace et les corps célestes. Mais dans le sens d'un contact avec des civilisations extraterrestres, cet effort n'a pas été jusqu'ici couronné de succès. Cela fut tenu secret, mais la compagnie qui mit au point la capsule et les textes en fit part à la presse. La lune est évidemment un lieu de passage pour les OVNI et chaque mission Appolo envoyée vers la lune a été surveillée par les OVNI (18).

L'attention portée aux OVNI est très grande dans les autres pays. En France, par exemple, un centre d'études spécialement consacré aux OVNI furent mis en place à Toulouse le 20 avril 1977.

A travers le monde, sur une période de 30 ans, il y eut 100 personnes enlevées à bord d'OVNI par des équipages (cas réels ou imaginaires). Par exemple,le cas très connu du couple Hill, au USA, mari et épouse ayant été tirés de leur voiture par des moyens hypnotiques (NDLR : il y a erreur de la part de Sanarov) pour être entrainés dans une soucoupe volante et ils furent examinés à l'aide de divers appareils. Mme Hill se rappela avoir vu une carte de 21 étoiles.

Le dernier rapport en date d'OVNI aperçu en URSS est vieux d'un mois, en octobre 1977, près du village de Sharapova Ikhota près de Sarpukhov.

Considérons maintenant les photographies d'OVNI et d'êtres. Je vais répondre à vos questions.

Une question relative à l'opinion de l'Académie des Sciences d'URSS, comité d'astronomie. L'académicien Artsimovitch, son regretté président, fut induit en erreur par le livre de Menzel et la conclusion de Condon effectuée sur ordre de la CIA. Par conséquent, Artsimovitch était opposé à l'existence des OVNI.

Une question relative à la météorite de Tunguska, qui évolua dans cette région. A mon avis ce n'était pas un OVNI.

Une question relative à l'avis à porter sur l'article d'un écrivain de science-fiction Yeremey Parnov, paru dans la Komsomolskaya Pravda du 23 novembre 1975, et qui critiquait la conférence donnée sur les OVNI au Colomb MMZ. Je pense que Parnov a eu tort. Ayant en mains un résumé de la conférence donnée par le Dr Félix Ziguel, résumé complété par quelqu'un d'autre, de surcroit non exempt d'erreurs et de déformations des faits rapportés (de tels résumés sont d'ailleurs vendus sur le marché d'Odessa pour 5 roubles) ledit Yeremey Parnov téléphona à Ziguel pour lui demander s'il était vrai qu'il donna une conférence sur le sujet. Ziguel le lui confirma. Parnov, riche du maigre savoir et de sa piètre connaissance des faits, critiqua alors ce résumé dans son journal. Cet article ne put même pas être critiqué par Ziguel.

Une question : Nos pilotes ont-ils vu des OVNI ? De tels pilotes existent ! Valentin Ivanovitch Akkurstov, illustre pilote polaire, écrivit quatre rapports d'observation relatifs aux rencontres d'OVNI qu'il fit, rapports adressés au Ministre de l'aviation civile.



NOTES DU TRADUCTEUR :

1) Conférence de presse tenue à l'Académie des Sciences d'URSS le 24 Novembre 1977, devant une audience composée en grande partie d'employés de l'Agence de Presse NOVOSTI.

2) Mr Alfred NAHON, fondateur du journal disparu " Le courrier interplanétaire " fort en avance pour son époque, a écrit un livre sur cette question : son titre : La Lune et ses défis à la science.

3) On lira le récit de ladite poursuite dans Phénomène Spatiaux numéro 51 de Mars 1977, ainsi que dans LES EXTRATERRESTRES numéro 5 de Janvier 1978.

4) Au CNES de Toulouse, le GEPAN dispose d'un appareil fort onéreux permettant d'évaluer très précisément le poids d'un OVNI en fonction de la profondeur des traces.

5) Se reporter à LA MEMOIRE DES OVNI de Jean BASTIDE page 107- 109.

6) James Mc Campbell, UFOLOGY. Un ouvrage fort intéressant.

7) LA MEMOIRE DES OVNI page 126 (disponible à notre service de documentation)

8) Idem page 135 - 136.

9) Idem page 128.

10) Idem, page 140.

11) Les scientifiques Russes doivent apparemment respecter une stricte orthodoxie politique. (De même qu'au USA, souvenez-vous de Mc Carthy)

12) Faux : Les OVNI n'atterrissent jamais directement sur le sol, tout au plus restent-ils en lévitation à quelques dizaines de centimètres de la terre, ou sont posés sur des " pattes " ou " béquilles ". On ne trouve pas non plus systématiquement un liquide vert dans leurs traces.

13) L'ionisation est bien suffisante, jointe à l'irradiation des OVNI, pour qu'il soit nécessaire d'envisager une hypothèse aussi peu élégante.

14) LA MEMOIRE DES OVNI page 130, L'oeil du paon est surmonté d'une telle faucille.

15) Project Starlight International, voir LES EXTRATERRESTRES numéros 3 et 5 .

16) Mr Azharha rapporte ici certains résultats déjà rapportés par Mc Campbell. En fait ces statistiques et résultats sont SANS VALEUR à la lumière de récentes recherches.

17) Idem à la note 11.

18) Tout ceci est faux. La fameuse phrase de Buss Aldrin était une farce destinée à ses amis.

documentation service

Notre service de documentation a pour but de mettre à la disposition de nos lecteurs tous les ouvrages se rapportant au phénomène OVNI. Nous ne voulons pas que ce service soit commercial, mais qu'il donne la possibilité à nos lecteurs de se procurer des livres quelquefois introuvables dans leur région.
Pour commander, envoyez-nous la liste des ouvrages que vous souhaitez accompagnée du règlement. ENVOI IMMEDIAT.
Adresse : Service de documentation du GEOS 77510 REBAIS

- Aux limites de la réalité. Jacques Vallée. Hynek — 58 F
- Le temps et l'espace. Maurice Chatelain — 57 F
- L'invisible sous les mers. Sanderson — 49 F
- Face aux Extraterrestres. Ed de poche — 21 F
- Science Fiction et Soucoupes volantes. Meheust — 72 F
- La mémoire des OVNI. Jean Bastide — 63 F
- Hypothèse extraterrestre. L'autre Monde — 40 F
- Le mythe moderne. Young — 22 F
- Le dossier secret des OVNI. A. Shneider, Phutos — 70 F
- Le nouveau dossier des OVNI. Bourret. Ed de poche — 21 F
- Rencontre rapprochée du 3 ème type. Le livre du film — 60 F
- Mystérieux Objets Célestes. Aimé Michel — 66 F
- Les OVNI du temps passé. Ctrl. Piens — 20 F
- Et si les OVNI n'existaient pas ? Monnerie — 60 F
- OVNI trente ans de silence. L'autre Monde — 40 F
- J'ai été le cobaye des extraterrestres. Miguères — 55 F
- Les extraterrestres. Alex Roudène — 14 F
- Soucoupes volantes problème mondial — 15 F
- Le mystère des OVNI. Jack Perrin — 00 F
- Ces OVNI qui annoncent le surhomme. Viéroudy — 60 F
- Les OVNI dossier noir des services officiels — 15 F
- Le collège invisible. Jacques Vallée — 60 F
- Le nouveau défi aux OVNI. Bourret — 47 F
- Alerte aux OVNI. E.M. Archedon — 60 F
- Des soucoupes volantes aux OVNI. Bougard — 60 F
- Preuve de l'existence des soucoupes volantes — 60 F
- Procès aux OVNI. Ribera. Idem ci-dessus — 48 F
- Ces mystérieux OVNI. Antonio Ribéra — 68 F
- Face aux extraterrestres. C. Garreau. ed originale — 65 F
- Cosmic connection. Carl Sagan — 65 F
- Ce que les gouvernements nous cachent à propos des soucoupes volantes. J. Pottier — 62 F
- Les étrangers de l'espace. Major Donald Keyhoe — 48 F
- La propulsion des soucoupes volantes. Bozzonetti — 60 F
- Les OVNI dans les pays de l'est et en URSS. Hoban — 54 F
- Le procès des soucoupes volantes. Claude Mac Duff — 70 F
- Les soucoupes volantes, la guerre des mondes aura t-elle lieu ? Jacques Pottier — 62 F
- Le défi de l'antigravitation. Dr Marcel Pagès — 75 F
- Historique des OVNI. Sobeau — 35 F
- Manuel de l'enquêteur avec cahier de portraits robots. Groupe nordique — 00 F
- OVNI dimension autre. Lob et Gigi — 51 F
- Ceux venu d'ailleurs. Lob — 51 F
- Le dossier des soucoupes volantes. Lob — 51 F
- La nouvelle vague des soucoupes volantes. Bourret — 43 F
- Soucoupes volantes, 25 ans d'enquêtes. Garreau — 40 F
- OVNI mythe ou réalité. Hynek. Ed originale — 58 F
- OVNI mythe ou réalité. Hynek. Ed de poche — 22 F
- Le livre des Damnés. Charles FORT — 00 F
- Black out sur les soucoupes volantes. Gilleu — 50 F
- Les soucoupes volantes viennent d'un autre monde — 50 F
- Le livre du paranormal. Guieu Jimmy — 50 F
- Soucoupes volantes affaires sérieuses. Franck Edwar — 48 F
- Le dossier des OVNI. Henry durrant — 48 F
- A l'écoute des Galaxies. Duncan — 55 F
- Mystérieuses soucoupes volantes. L.d.l.n. — 50 F
- J'ai percé le mystère des soucoupes. Bordeleau — 35 F
- J'ai chassé les pilotes de soucoupes. Bordeleau — 35 F
- Astronomie élémentaire. cahier de cours — 50 F
- Les vrais mystères de la mer. Vincent Gaddis — 52 F
- Phénomènes étranges dans l'atmosphère. Urss — 30 F
- Terriens ou extraterrestres. Granger 1 — 47 F
- Le dossier des civilisations extraterrestres. Biraud — 22 F
- En quête du humanoïdes. C. Bowen — 13 F
- Le peuple du ciel. Le Poer Trench — 13 F
- A la recherche des extraterrestres. Roulet A. — 13 F
- Soucoupes volantes et civilisations d'outre-espace — 22 F
- A la recherche des OVNI. J. Scornaux. — 22 F
- Le grand livre des OVNI. P. Delval — 70 F
- Chasseurs d'OVNI. Francois Gardes — 50 F
- Premières enquêtes sur les apparitions extraterrestre — 48 F
- Chroniques apparitions extraterrestres. Ed de poche — 22 F
- La science face aux extraterrestres. Bourret — 48 F
- Les extraterrestres dans l'histoire. Bergier — 13 F
- La grande énigme des soucoupes volantes — 15 F
- Chapitre 33, oui l'US Air Force croit aux OVNI ! — 13 F
- Hommes et civilisations fantastiques. Serge Hutin — 13 F
- A Identifier et le cas adamsk. Dohmen G. — 99 F
- Des signes dans le ciel. Misraki. Ed. originale — 60 F
- Les OVNI en bretagne. Le Bordec — 48 F
- OVNI la fin du secret. Robert Roussel — 60 F
- Il s ont rencontrés les extraterrestres. René Pacaut — 53 F
- Alerte générale OVNI. Léonard Stringfield — 48 F
- Le projet blue book et les dossiers secrets de la CIA — 56 F
- Tout sur les OVNI. Excellent petit album — 35 F
- A la recherche des civilisations extraterrestres. Landsbu — 55 F
- OVNI le premier dossier complet des rencontres rapprochées du 3 ème type. Ficuet Michel, Excellent. — 115 F
- OVNI l'armée en parle. Bourret. — 49 F
- Apparitions OVNI. L'album des 3 Lob Gigi — 130 F
- Les OVNI, voyageurs du temps. Laronde H. — 55 F
- Contact du 4 ème type. Delval — 55 F
- La chaine bleue. Albert Ducrocq — 52 F
- OVNI nous ne sommes pas seuls. Von Butlar — 53 F
- Civilisations extraterrestres. Asimov. — 66 F
- Les apparitions d'humanoïdes. Eric Surcher. — 59 F
- OVNI ou la grande parodie. Robin. — 55 F
- OVNI ou le noeud gordien. Thierry Pinvidic — 58 F
- Nouveaux rapports sur les OVNI. Hynek — 50 F
- Le guide du chasseur d'OVNI. Chr de Zan — 50 F
- Le naufrage des extraterrestres. Michel Monnerie — 60 F

L'HISTOIRE DES SOUCOUPES VOLANTES EN DIAPOSITIVES, PAR LE G.E.O.S. France.

Nous avons édité 7 séries de diapositives afin de mieux faire connaître le problème des OVNI. Elles sont du format courant 24 X 36, en couleur. Chaque série est présentée sous luxueuse pochette plastique accompagnée d'une notice descriptive des vues.

Il y a 7 séries de parues à ce jour.
FRANCO LA SERIE : 42 Frs.
En promotion LES 7 SERIES : 260 Frs.

SERIE 1 : BAIAN KARA OULA, Il y a 10 000 ans, près de la chine...
SERIE 2 : NICE 1608, le survol de la ville par des OVNI !
SERIE 3 : DIAPORAMA UFOLOGIQUE. 12 vues d'OVNI.
SERIE 4 : LES EXTRATERRESTRES, problème de notre temps.
SERIE 5 : Les OVNI EXISTENT, ces photos le prouvent !
SERIE 6 : Les HUMANOIDES, portraits robots en couleurs.
SERIE 7 : CES ENGINS QUE L'ON APPEL SOUCOUPES VOLANTES.

AUTRES REALISATIONS DU GEOS

Agrandissement format poster de :
PHOTO 1, vue prise au large du Brésil en 1958. 25 Frs
PHOTO 2, vue prise à Zanesville (Ohio). 25 Frs
GRAVURE ANCIENNE représentant un phénomène insolite en 1566. Reproduit sur papier parchemin. 40 Frs
Série de 18 CARTES POSTALES sur les OVNI : 25 Frs
CARTE DU CIEL mobile, Planiciel. 35 Frs
Lot de 5 autocolants du GEOS en plastique : 15 Frs
INSIGNE EN METAL représentant un UFO : 30 Frs.

NOS OUVRAGES ETRANGERS:

- UFO exist ! Par Paris Flammonde. — 30 F
- The Hynek UFO Report. Allen Hynack — 30 F
- UFO a scientific Enigma. D. A. Sergent — 25 F
- The Keta réticul incident. L'affaire Hill. Recommandé — 45 F
- The Writing field story. James Moseley — 60 F
- Secret other UFO. Provient des USA — 65 F
- This baffling world. John Godwin — 25 F
- OVNI documentos officiales del governamentos espagnol, en espagnol. Belle présentation. — 75 F
- OVNI el fenomena atterizaje. Ballester Olmos — 75 F
- Allien from space. Major Donald Keyhoe — 25 F
- Project Blue Book, photocopié. US Air Force — 25 F
- Project Magnet. Photocopié — 50 F
- UFO en West en Oost. Jon Hobens. Illustré. — 60 F
- Flying saucer are hostile. Brad Steiger — 25 F
- Flying saucer other space. Donald Keyhoe — 25 F
- UFO a scientific débat. Carl Sagan. — 90 F
- UFO Robert Chapman. — 25 F
- UFO what on earth is happening. John Weldon — 25 F
- Invisibles residents. Ivan Sanderson. — 25 F
- The flying saucer story. Le Poer Trench — 25 F
- UFO experience. Hynek. — 70 F
- UFO the america scene. Michael Hervey — 80 F
- The humanoïdes. Charles Bowen. — 25 F
- Visitor from space. John Keel — 25 F
- Flying saucer from the 4ème dimension. — 25 F

UNE MACHINE A ECRIRE ELECTRIQUE POUR LE PRIX D'UNE MACHINE MANUELLE !

C'est ce que vous offre C.B.M

UN SERVICE APRES-VENTE EFFICACE, A DES PRIX RAISONNABLES !

C'est ce que vous offre C.B.M.

UNE MISE EN SERVICE ET GARANTIE IDENTIQUES AUX MACHINES NEUVES ASSUREES PAR UN SERVICE APRES VENTE QUALIFIE ET DILIGENT !

C'est ce que vous offre C.B.M.

UN CONTRAT DE MAINTENANCE RECONDUISANT LA GARANTIE !

C'est ce que vous offre C.B.M.

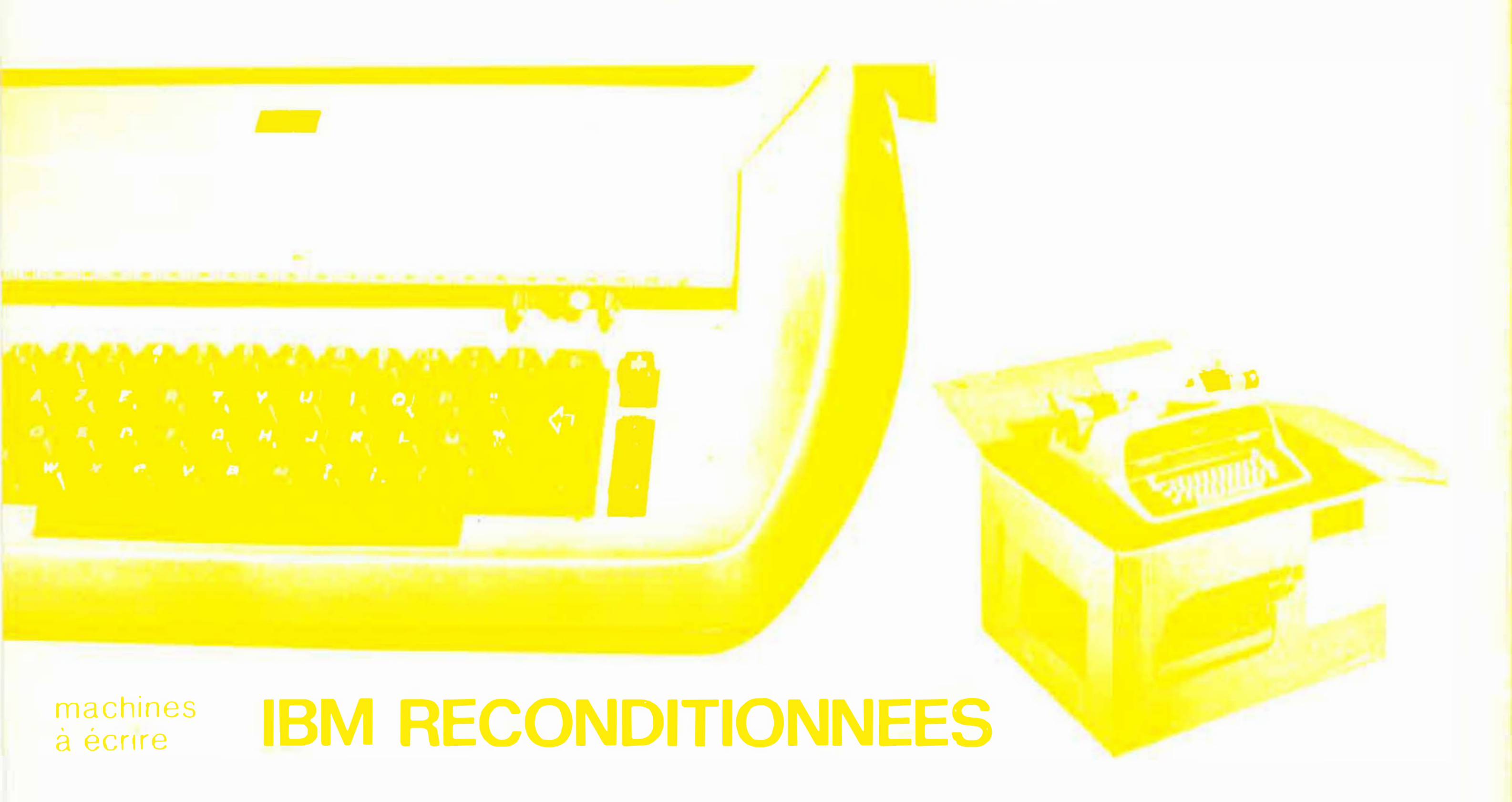
TOUS CES AVANTAGES POUR VOTRE PROCHAIN ACHAT D'UNE IBM

Le matériel distribué par C.B.M. a été reconditionné par la Cie IBM.

Vous pouvez faire confiance à C.B.M. car nous les connaissons. Ce sont eux, qui, nous trouvant dans l'ennui avec notre IBM Multipoint, la réparèrent à un prix sans concurrence.

Sans leur intervention, vous ne liriez certainement pas cette annonce.

AVANT TOUT ACHAT, N'HESITEZ DONC PAS A CONSULTER C.B.M.



COMPUTER BUREAU ET MECANOGRAPHIE - C.B.M.
73 - 79 Boulevard Richard-Lenoir
75011 - PARIS.
Tel : 357-50-50 (plusieurs lignes).